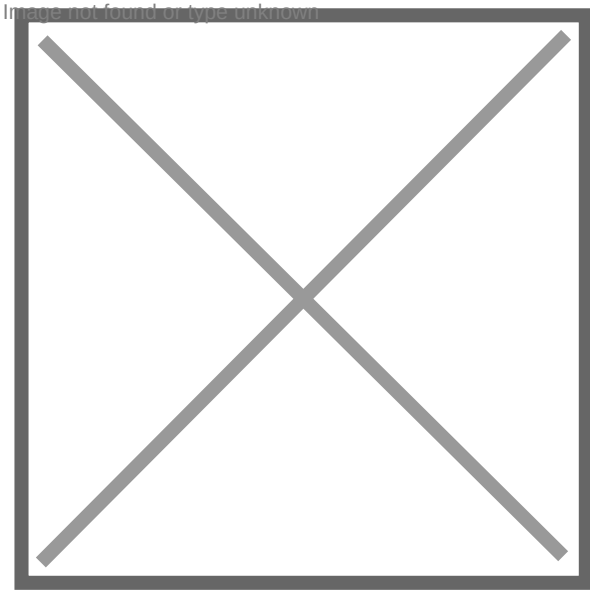




Pointeuse qui n'indique pas le temps de travail

Par **stesoguipo**, le **09/02/2015 à 14:39**

Bonjour ,

Nous disposons d'une pointeuse qui n'affiche pas toujours le temps de travail , sachant que nous sommes modulés avec des horaires hebdomadaires changeants , et qu'il serait intéressant d'avoir une position journaliere de notre compteur. De plus le vendredi soir , nous ne savons jamais si nous sommes a jour , la pointeuse ne nous indiquant pas notre cumul de la semaine .

Nous signons un relevé d'heures que nous ne pouvons verifier !!

Existe t il une reglementation concernant le droit de regard des salariés sur leurs heures ?

Merci pour votre reponse .

Par **Lag0**, le **09/02/2015 à 14:45**

[citation]Nous signons un relevé d'heures que nous ne pouvons verifier !! [/citation]

Bonjour,

Qu'est ce qui vous empêche de noter sur un carnet vos heures faites chaque jour ? Ainsi, vous pourrez vérifier si vous signez un relevé correct.

Par **moisse**, le **09/02/2015 à 16:02**

A condition d'apprendre ses tables d'addition et de multiplication bien sur.

[smile36]

Surtout qu'avec le formatage des temps, cela peut s'avérer une opération complexe.
Enfin cela permettra d'apprécier la précision de la pointeuse.

Par **Lag0**, le **09/02/2015 à 16:16**

[citation]A condition d'apprendre ses tables d'addition et de multiplication bien sur. [/citation]
Quand on a accès à un ordinateur, on n'a généralement un tableur...[smile3]